

Acceptation de la mise en place du RIFSEEP

Suite à la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), le conseil municipal décide des montants annuels maximaux des deux composantes de ce régime (IFSE et CIA) pour chaque filière des agents de la commune à compter du 1^{er} janvier 2019. Le conseil municipal décide la modulation du CIA suivant la manière de servir et l'assiduité au travail.

Nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion des Vosges

Le conseil municipal décide de signer la nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive avec le Centre de Gestion des Vosges prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2019.

Cession immobilière à l'amiable d'un bien mobilier (vente ancienne cure)

Le conseil municipal autorise la vente à l'amiable du bien immobilier situé 8 rue de l'Église au prix de 115 000 euros net vendeur.

Echange de différentes parcelles

Afin de régler une anomalie d'accès au domaine public, le conseil municipal décide l'échange avec un riverain de 3 581 m² contre 376 m² à la commune au coût estimé par le service des Domaines de 2,50 euros le m², soit un total de 8 012,50 euros auxquels s'ajouteront la moitié des frais de bornage et les frais d'acte.

Acquisition d'une parcelle en vue de l'extension à long terme du cimetière communale

En vue d'une extension à long terme du cimetière communal, le conseil municipal décide l'acquisition de la parcelle AC192 d'une superficie de 3 240 m² située rue de l'Ancien Séminaire au prix de 0,45 euros le m² soit un montant arrondi de 1500 euros.

Modification n°1 du marché de maîtrise d'œuvre initial concernant la 2^e tranche du programme de travaux d'eau potable

Le conseil municipal accepte une modification au marché de maîtrise d'œuvre à signer avec l'entreprise EVI d'Epinal concernant la deuxième tranche des travaux d'eau potable (substitution du puits du Zabané) d'une plus value de 900 euros.

Vente de bois par adjudication sur soumissions sur proposition de l'ONF

Le conseil municipal accepte la vente de bois par adjudication sur soumissions prévue le 20 novembre 2018 par l'Office Municipal des Forêts pour les parcelles 26 et 27 du canton de Langchamps (futaie de sapins pour un volume présumé sous écorce de 397 m³).

Subvention à la Maison Familiale Rurale pour deux élèves salixiens

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention à la Maison Familiale Rurale de Saint-Dié-des-Vosges d'un montant de 100 euros afin de participer au frais de scolarité d'un élève salixien.

Opération ravalement de façades : subvention communale pour réalisation de travaux

Dans le cadre du programme de soutien aux ravalements de façades, le conseil municipal décide le versement de deux subventions (1375 euros et 666,75 euros) à deux administrés pour l'année 2018.

Remboursement d'un sinistre non pris en charge par la SMACL

Suite à la chute d'un élu local, lors de la cérémonie de la Sainte Barbe 2016 sur le parking devant la salle des fêtes, le conseil municipal décide de dédommager le bris de sa paire de lunettes et la dégradation de son costume, non pris en charge par la SMACL, par la somme de 1724,50 euros.

Dossier vidéoprotection : demande de subvention auprès de l'État

Suite au diagnostic de vidéoprotection réalisé par le référent-sûreté du groupement départemental de gendarmerie des Vosges et à son avis favorable, le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès de l'État et de toutes instances pouvant accorder une aide financière à la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection afin de réduire les actes de malveillance et d'incivilité dans la commune.